



Stade équestre du Sichon, à Vichy : le terrain fait peau neuve

Vichy Communauté engage un ambitieux chantier de modernisation du Stade équestre du Sichon.

Idéalement situé à deux pas du centre-ville de Vichy et très prisé par les organisateurs d'événements, le Stade équestre est ouverte du 15 juin au 15 septembre. Action phare dans le cadre d'un vaste programme de développement de l'économie sportive sur l'agglomération, la rénovation du Stade équestre permettra l'accueil de nouvelles compétitions mais également des stages de semaine et des sessions de formations.

CET INVESTISSEMENT DE 2.6 MILLIONS D'EUROS (CARRIÈRE ET MANÈGE) DEVRAIT PERMETTRE, À TERME, D'ORGANISER UNE QUARANTAINE DE MANIFESTATIONS PAR AN SUR CE SITE EMBLÉMATIQUE.

Le projet de rénovation comprend 3 phases de travaux dont la première est la transformation de la piste en herbe du stade équestre du Sichon en carrière en sable fibrée. Suivront de nouveaux espaces d'entraînement en extérieur et en intérieur pour les chevaux, la construction d'un manège et divers aménagements.

transformation de la piste en herbe en carrière en sable fibré

Le nouveau terrain en sable fibré permettra un accueil sur une plus longue période et supportera un usage plus intensif que l'actuelle piste en herbe.

Une première phase est en cours avec l'évacuation des terres puis la reconstruction d'un sol équestre conforme aux nouvelles exigences des cavaliers par l'entreprise Equiplus, spécialisée en sol équestre. L'entreprise Arrosage Concept installera, ensuite, un nouveau système d'arrosage et préparera l'installation au recyclage des eaux des drainages notamment. Enfin, l'entreprise Tecrail et son sous-traitant Biron Aménagements Extérieurs Equestres installeront une lice périphérique à la nouvelle carrière avec portails et portillon d'accès.

Ces travaux, en lien avec la SHF (Société Hippique Française) devraient s'achever fin avril afin de respecter le calendrier des manifestations équestres qui débutera avec le concours national CSO du 27 au 29 avril 2018.

• Création d'un manège

D'ici la fin de l'année et après la saison équestre, des travaux devraient débuter pour la construction d'une **structure couverte** qui sera aménagée pour les compétitions indoor et **une détente pour l'échauffement** des chevaux.

La troisième et dernière phase de travaux comprendra principalement des aménagements internes aux structures édifiées lors de la phase 2 .



PRESSE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

communication@vichy-communaute.fr
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)06 24 60 62 88